



NOUVEAUTÉ (!)
Les films et sacs
plastiques vides



INFO (S)
PRATIQUE

RAPPEL
DES CONSIGNES

MON MÉMO POUR LE TRI

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus

SOMMAIRE (■)



La réduction des déchets	4
Pourquoi trier ?	6
Les outils à disposition	8
Les consignes de tri :	
- Les Emballages Ménagers à Recycler.....	10
- Les Journaux, Revues, Magazines, Cartons, Cartonnettes, Papiers, Enveloppes.....	12
- Les Briques Alimentaires	14
- Les Emballages Métalliques.....	16
- Les Emballages Plastiques.....	18
- Nouveauté : Les films et sacs plastiques vides.....	20
- Le verre.....	22
Conseils pour bien trier	24
Le centre de tri	26
La deuxième vie des déchets	28
Les déchèteries	32
Le cycle de vie d'un produit	34

La réduction des **DECHETS** (!)

Mieux gérer ses déchets, c'est avant tout éviter de les produire ! Une meilleure gestion des déchets intervient à tout moment : à la maison, au travail, au supermarché, etc...



Ensemble réduisons nos déchets

- Pensons réemploi ou réparation 13 kg/hab/an
- Donnons nos vêtements 12 kg/hab/an
- Collons un stop pub sur notre boîte aux lettres 38 kg/foyer/an
- Produisons notre compost 50 kg/hab/an
- Limitons le gaspillage alimentaire 20 kg/hab/an

Pour en savoir plus, rendez vous sur le site www.nosactionsontdupoids.fr

Pourquoi **TRIER** (?)

Trier c'est facile, c'est juste une question d'habitude. Ce geste **simple** permet de **sauvegarder l'environnement**, tout en **maîtrisant les dépenses** liées aux traitements des déchets. Trier c'est aussi donner la possibilité à nos déchets de vivre une nouvelle vie.

Trier c'est utile, pour protéger l'environnement :

- **Lutter contre la pollution de l'eau, de l'air et du sol.**

Le recyclage contribue à la limitation de l'enfouissement de nos déchets !

- **Préserver nos paysages.**

Le recyclage est le procédé le plus respectueux de notre environnement !

Le saviez-
VOUS (?)



Jetée dans la nature, une bouteille en verre mettrait 4 000 ans à disparaître !

Les OUTILS (■) à disposition

Possibilité de visiter le centre de tri en groupe sur rdv !

Différents outils sont à votre disposition pour vous faciliter le tri de vos déchets.



- **Trisac jaune** : pour trier les déchets recyclables allant dans le bac ou le point d'apport volontaire jaune.



- **Trisac vert** : pour trier les verres allant dans le bac ou le conteneur à verre.
- **Différents guides** : guide de tri, guide de déchèterie, mémo de tri...

Adressez-vous au : 02 47 80 12 09



Les Emballages Ménagers à RECYCLER (!)



Les Emballages
Métalliques



Les Journaux, Revues,
Magazines, Cartons et
Cartonnettes, Papiers,
Enveloppes



Les Emballages
Plastiques



Les Briques
Alimentaires



NOUVEAUTÉ (!)
Les films et sacs
plastiques vides



En mélange,
en vrac et vides !



Dans le bac
JAUNE !

Les Journaux, Revues, Magazines,
Cartons, Cartonnettes, Papiers, Enveloppes



Autorisés

À mettre
en vrac
dans le bac
jaune !



Papier sali



Emballage contenant
des restes



Interdits

Ne pas
déchirer
en petits
morceaux,
ni mettre
en boules.



Papier peint

Dans le bac
JAUNE (!)
Les Briques Alimentaires



Autorisés
À mettre
en vrac,
sans
les laver,
dans le bac
jaune !



Interdits
Ne déposez
pas les
emballages
dans un
sac.



**Brique alimentaire
contenant des restes**

Dans le bac
JAUNE !
Les Emballages Métalliques



Autorisés
À mettre
en vrac,
sans
les laver,
dans le bac
jaune !



Interdits
Ne déposez
pas les
emballages
dans un
sac.



Conserve ou barquette
contenant des restes

Dans le bac
JAUNE (!)
Les Emballages Plastiques



Autorisés
À mettre
en vrac,
sans
les laver,
dans le bac
jaune !



Barquette en
polystyrène



Vaisselle en
plastique



Interdits
Ne déposez
pas les
emballages
dans un
sac.



Bassine
Jouet en plastique

Dans le bac
JAUNE (!)

NOUVEAUTÉ : Les films et sacs plastiques vides



Autorisés

À mettre
vides
dans le bac
jaune !



Sac plastique
Film plastique
Film à bulles
Sac congélation



Interdits

Ne déposez
pas les
emballages
dans un
sac.



Sac de surgelés



Sac cabas



Sac plein

Dans les CONTENEURS (!) à verre



Autorisés

À mettre en
vrac, sans
bouchon ni
couvercle.



Interdits



Vaisselle, faïence, porcelaine, miroir

Conseils pour **BIEN TRIER** (!)

- **DEEE = Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.**

Pensez-y ! Lors de l'achat d'un appareil neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil. Sinon, vous pouvez le rapporter en déchèterie et surtout ne pas le jeter dans votre bac jaune.

CONSIGNES (!)

Les déchets suivants sont à déposer en déchèterie : petits appareils en mélange, ferrailles, déchets toxiques, DASRI et textiles.



- **Laissez les emballages entiers : ne les découpez pas, ne les emboîtez pas.**

Les petits morceaux sont impossibles à ramasser et les emballages compactés très difficiles à défaire.

- **N'enfermez pas les emballages ménagers à recycler dans un sac.**

Au centre de tri, cela empêche la reconnaissance des matériaux et le contenu du sac ne pourra pas être recyclé.

- **Ne jetez pas de verre, de seringues ou d'objets coupants dans le bac jaune.**

Ces déchets présentent des risques pour le personnel du centre de tri qui opère manuellement.

Les déchets recyclables que vous nous confiez vont devoir passer par plusieurs étapes essentielles avant d'être transportés vers l'industrie qui se chargera de les transformer en **nouvelles matières premières.**

Collecte



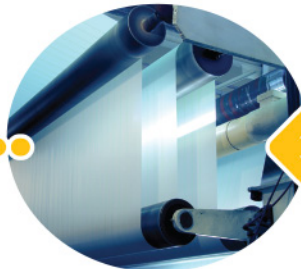
Déchargement



Tri manuel



Produit recyclé
voir détails page 32



Transformation

Mise en balles



La deuxième vie des DECHETS (■)



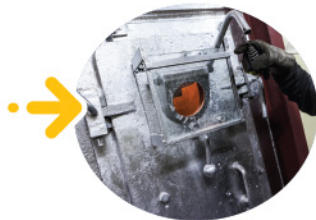
Les Emballages Plastiques



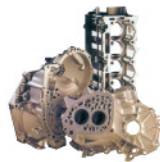
Transformation



Les Emballages Métalliques



Transformation





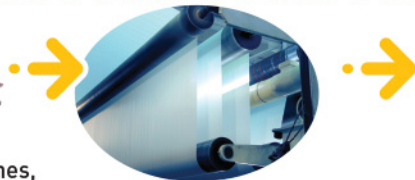
**Les Briques Alimentaires et
les Cartons, Cartonnettes**



Transformation



**Les Journaux, Revues, Magazines,
Papiers et Enveloppes**



Transformation



**Les Bouteilles, Pots et
Bocaux en Verre**



Transformation



Les DÉCHÈTERIES

Conditions d'accès :

Gratuitement aux habitants de l'agglomération Tour(s)plus disposant d'une **carte individuelle d'accès**. Pour la première fois, vous munir d'un justificatif de domicile (facture d'électricité...).

*Déchèterie de la Milletière - Déchèterie de la Grange David
- Déchèterie de la Haute Limouillère - Déchèterie du Bois de Plante - Déchèterie des Aubuis - Déchèterie de la Billette.*

Déchets acceptés :

Ameublement, batteries, bois, bouteilles de gaz, cartons, cartouches d'encre, déchets dangereux, déchets électriques, déchets métalliques, huiles de vidange, gravats, lampes, piles, pneus, radiographies, textiles, végétaux.



Les gros encombrants présentés sur le trottoir sont collectés gratuitement, **uniquement sur rendez-vous obtenu :**

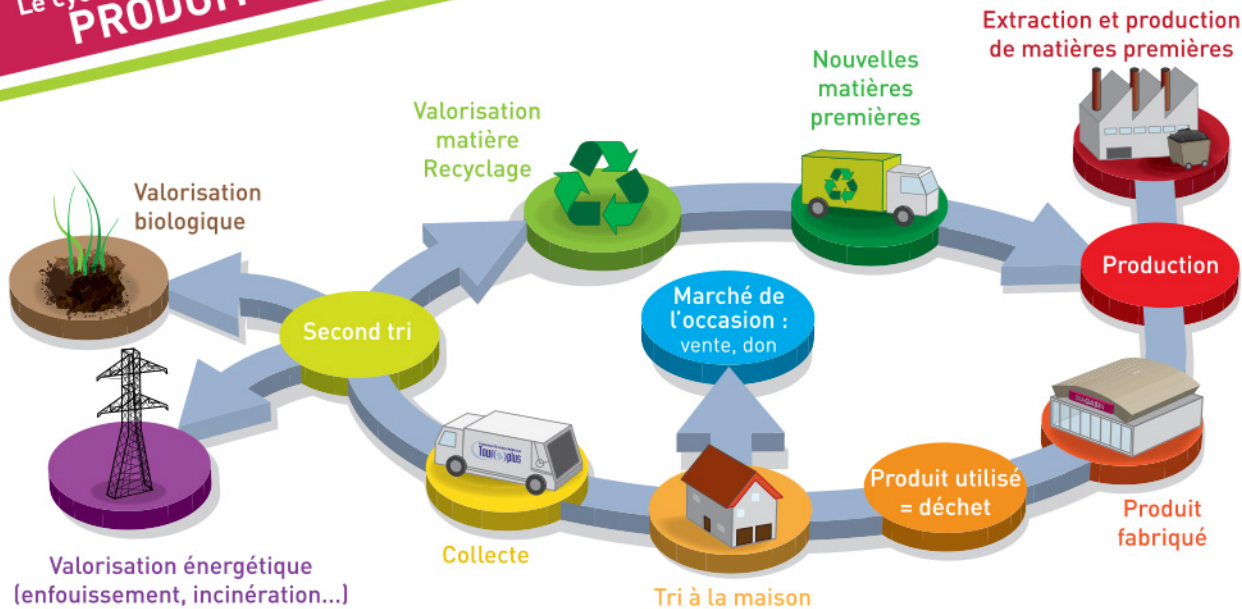
- Pour les habitants **Secteur Sud Cher** au :
02 47 78 13 00
- Pour les habitants **Secteur Nord Cher** au :
02 47 80 12 12



Liste des encombrants :

- Gros électroménager : *machine à laver, réfrigérateur...*
- Literie : *matelas, sommier...*
- Mobilier : *armoire, buffet...*

Le cycle de vie d'un **PRODUIT** (!)



Bien trier est essentiel pour réduire les coûts de collecte et de traitement des déchets. Si vous avez un doute, jetez-le dans votre poubelle à ordures ménagères. Vous éviterez une erreur de tri qui conduirait au rejet de votre bac jaune tout entier !



(+)
d'INFOS : www.agglo-tours.fr



www.agglo-tours.fr